

COMPTE RENDU

Vendredi 23 octobre 2009

14 h – 16 h

IDS – route de Duclair – BP 118 - 76380 CANTELEU (Rouen)

Salle H 10

Sujet de la réunion :

Réunion Pôle Ressource Intervention Sociale Haute-Normandie Réseau thématique « valorisation »

Personnes présentes:

Madame ARTUS (CG Seine-Maritime), Monsieur Belqasmi (IDS), Madame Boscher (CRESHN), Monsieur Boucher (IDS), Monsieur Groult (URIOPSS), Madame Le Bras (IDS), Monsieur Lourdel (IDS), Madame Maillochon (IUT du Havre), Monsieur Marlière (IDS), Monsieur Villet (ORS).

Personne excusée:

Madame Lemerancier (Université de Rouen)

1. Présentation du réseau et rappel des objectifs
2. Les avancées à propos de la convention partenariale
3. Programmation des réunions et des objectifs opérationnels

Après les présentations d'usage et un rapide rappel des objectifs du groupe validés par le comité de pilotage du vendredi 18 septembre 2009, un rapide tour de table permet d'identifier les partenaires, de préciser ce qu'ils attendent du réseau "valorisation" et ce qu'ils peuvent y apporter.

Avant tout échange, il a été rappelé que le réseau "valorisation" devra mettre en avant la production des partenaires actifs du pôle. Ce réseau a pour objectif, dans un premier temps, de mettre en place un site internet pour mettre en valeur les différents partenaires et de constituer également l'interface entre les différentes activités du pôle et le champ de l'intervention sociale de Haute-Normandie.

La représentante du CRESHN souligne l'idée que ce réseau permettra à chaque institution de mieux se connaître. Le réseau "valorisation" donnera l'occasion également à chaque organisme de mettre en valeur leurs activités et productions. Cette idée est reprise par le représentant de l'ORS.

La responsable du CERIS s'interroge sur la manière d'animer ce réseau : comment faire circuler l'information ? Faut-il attirer l'attention avec des liens ? Elle précise également qu'il faudra envisager de faire l'envoi de liens afin de prévenir des nouveautés sur le site de chaque partenaire participant au réseau.

Un chercheur du LERS explique, par souci pratique, qu'il serait alors nécessaire de produire une navette info à renvoyer à chaque partenaire pour qu'il puisse y mettre des informations.

La représentante du Conseil Général de Seine-Maritime réfléchit sur la manière de communiquer en externe leurs activités et comment les articuler avec les logiques du réseau.

Un membre du LERS tient toutefois à rappeler que le réseau "valorisation" va fonctionner, au départ, par induction. Il est essentiel, selon lui, que l'on progressera d'autant mieux en essayant

d'avancer tranquillement afin que les articulations et les enjeux réels deviennent plus visibles à moyen terme. Il précise qu'il est avant tout nécessaire d'éviter, au départ, des confusions.

La représentante de l'IUT du Havre explique que dans son institution il y a un véritable manque d'information. Il est important que les étudiants puissent découvrir des informations, accéder à des études, des rapports ou des travaux statistiques. Elle stipule qu'il serait opportun que les étudiants de l'IUT puissent accéder à des travaux émanant d'autres structures et organismes comme ceux de l'IDS. A titre d'exemple, la représentante de l'IUT du Havre évoque la journée qui s'est tenue le jeudi 22 octobre sur les assistantes sociales à l'IDS.

Le directeur du pôle insiste à son tour sur le rôle du site internet qui consistera à mettre en valeur les travaux, les conférences et les séminaires des différents partenaires. Par exemple, si l'URIOPSS fait une conférence, cette conférence devra être référencée sur le site. De même, les travaux des étudiants qu'ils soient de l'IDS, de l'Université ou d'un autre centre de formation doivent être mis également en valeur sur le site. Même chose pour les études, les diagnostics et les rapports. Ainsi, si le Conseil Général de Seine-Maritime a réalisé un travail d'évaluation sur la formation sociale, par exemple, le site devra le mentionner pour que l'ensemble du champ de l'intervention sociale et pourquoi pas les usagers puissent y accéder.

La représentante du CRESHN pose la question de savoir comment pourrait-on procéder pour sélectionner les travaux que les différents partenaires du pôle nous enverront. L'afflux d'information risque, selon elle, de saturer le travail de l'animateur du pôle.

Le directeur du pôle propose alors que l'on élabore une sorte de fiche de liaisons pour "normaliser", en quelque sorte, les informations émanantes des différents partenaires du pôle. Il serait opportun d'envisager la mise en place d'un comité éditorial qui aurait lieu à chaque début de séance pour sélectionner les informations et les documents proposés par les partenaires avant d'être valorisés sur le site.

La responsable du CERIS précise qu'il faut des autorisations de la C.N.I.L pour pouvoir émettre un certain nombre d'informations sur un site web comme les travaux des étudiants. Pour le moment, le CERIS ne peut diffuser que les travaux des étudiants de l'IDS qu'en intranet.

Il est alors stipulé qu'il n'est pas nécessaire de mettre tous les travaux en ligne. Il faudrait opérer une sorte de sélection comme le fait de mettre les mémoires des étudiants de niveau I (DEIS par exemple) ou, pourquoi pas, mettre en ligne quelques mémoires d'éducateurs spécialisés ou d'assistantes sociales jugés exceptionnels. Le directeur du pôle précise également qu'il faudrait y ajouter des mots-clés ou des thèmes pour y accéder plus facilement.

L'informaticien du TSI explique que tous ces projets sont parfaitement réalisables mais qu'il faudrait mettre en place aussi un moteur de recherche.

Le président de l'URIOPSS souligne le fait que le site devra permettre aux acteurs du champ de l'intervention sociale d'avoir une appréciation plus globale sur l'ensemble des dispositifs qui existent en région. Il prend l'exemple du RMI et du RSA. Il s'interroge sur le type de population bénéficiaire de ces dispositifs. De même, il se questionne aussi sur le taux d'arrêt à l'école après 16 ans. Le site du pôle, selon lui, devrait pouvoir donner en termes de formation une réponse plus rapide à des problèmes "concrets". Il faut pouvoir disposer d'éléments d'informations rapidement. Il insiste également sur la culture de l'évaluation au sein des formations notamment dans le cadre de l'adaptation des formations aux besoins de la société et de ses usagers.

Il est essentiel, pour la représentante du CRESHN, de faire une cartographie régionale en termes

d'informations et de productions de données pour le champ de l'intervention sociale et celui de la santé.

La représentante du CERIS explique, pour des raisons pratiques et de temps, qu'il ne faut pas non plus aller trop dans le détail car le site du pôle deviendrait rapidement ingérable.

On peut néanmoins noter un point de divergence entre la représentante du CRESHN qui souhaite que ce pôle reste au service de l'ensemble des acteurs du champ de l'intervention sociale de la région et les autres partenaires qui estiment que seuls les partenaires actifs du pôle doivent être mis en priorité en valeur sur le site.

Une "pré-arborescence" du site est présentée. Ce site devrait progressivement voir le jour au début de l'année 2009. L'animateur du pôle a rappelé qu'il y aurait, pour le moment, huit rubriques distinctes pour structurer le site. Il tient à préciser que ces huit items ne sont pas définitifs et que les acteurs du pôle pourront ajouter au fur et à mesure d'autres rubriques si cela est nécessaire. Ainsi, dans le menu, le site internet du pôle serait composé d'une page de présentation (avec un paragraphe introductif rappelant sommairement les objectifs du pôle) et des huit rubriques suivantes :

- événement,
- présentation des partenaires,
- recherches,
- études et rapports,
- ingénierie sociale,
- formation,
- innovation pédagogique,
- action du pôle.

Cette maquette correspondrait à une première phase. La seconde, qui aurait lieu dans le courant de l'année 2010, aura pour objectif d'enrichir structurellement le site en l'alimentant par des informations et pourquoi pas même un forum de discussion. Il a été mentionné également que le site du pôle, à moyen terme, deviendrait inter-actif.

En conclusion de la réunion, il a été convenu le choix de trois dates précises afin de réunir à nouveau les partenaires qui souhaitent participer activement au réseau "valorisation" :

- **Vendredi 15 janvier à 14 heures, à l'IDS**
- **Vendredi 23 avril à 14 heures, à l'IDS**
- **Vendredi 2 juillet à 14 heures, à l'IDS**

Pour la prochaine réunion qui aura lieu le vendredi 15 janvier, l'animateur du réseau doit venir avec un "canevas" représentant la maquette structurelle du site du pôle précisant les différentes rubriques mentionnées à l'instant. De même, il a été demandé aux différents partenaires de venir avec les documents, produits par leurs institutions, qu'ils souhaitent voir mis en ligne sur le site du pôle ressource "recherche-formation" de la région Haute-Normandie afin d'en discuter de manière plus approfondie.